

Les traits démonstratifs de la citation

Cosmina-Maria Hodoroagă¹

Département de langue et littérature anglaises
Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca
<cosmina.hodoroaga@gmail.com>

Résumé

Les marques de la citation se réalisent à l'oral par des stratégies de topicalisation ou de focalisation. On explore ces stratégies sur un corpus de parole académique, en utilisant les moyens de l'analyse prosodique. On y trouve un argument empirique en faveur de la théorie démonstrative des citations (issue de la sémantique formelle), ainsi qu'une direction dans laquelle raffiner l'approche pragmatique, en relevant la disposition à niveaux de la démonstration associée à un acte citationnel.

1. Introduction : Les guillemets à l'oral

Cet article se propose d'explorer les équivalents auditifs des marques de la citation en français. Il est conçu comme une étude de cas sur 11 séquences de parole, s'étendant sur environ 3.5 minutes, extraites d'un corpus de 10 cours qui présentent un panorama de la littérature française aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles (un total approximatif de 900 minutes). Ces cours ont été donnés et enregistrés à l'Université de Genève, au semestre d'automne 2009 ; la publication des extraits et de leur analyse se fait avec l'aimable accord du professeur titulaire.

On commence par une prise de vue du contexte théorique qui justifie cette étude de cas, suivie par une présentation des variétés citationnelles et de l'apport de la prosodie dans ce domaine. On formule ensuite les hypothèses et objectifs dont on se charge, ainsi que les méthodes d'investigation et de transcription. L'exposition des données (citations directes, pures, mixtes et de distanciation) amorce, finalement, une discussion des patterns repérés.

1.1. Contexte théorique

Le choix du corpus est partiellement motivé par la congruence

¹ L'auteur est reconnaissant pour l'appui financier offert dans le cadre du projet « Les études doctorales, un facteur majeur pour le développement des recherches socio-économiques et humanistes », cofinancé par le Programme Opérationnel Sectoriel pour le Développement des Ressources Humaines 2007-2013 (contrat POSDRU/6/1.5/S/4), ainsi que pour la bourse de recherche offerte par la Confédération Helvétique (année académique 2011-2012, numéro de référence 2011.0482).

apparente avec l'une des plus influentes théories de la citation. Il s'agit de la théorie proposée par Davidson (1979), selon laquelle le mécanisme de la citation est équivalent, au niveau sémantique, à un pronom démonstratif. Ce pronom figure alors dans la structure profonde d'une phrase à citation, au lieu des éléments encadrés par les guillemets. Dans le cadre de la sémantique vériconditionnelle, cette évacuation du matériel cité constitue un avantage immédiat, pour la raison suivante.

On exige d'un modèle sémantique qu'il respecte le principe de compositionnalité, qui requiert que la signification de toute expression complexe soit une fonction de la signification de ses constituants et leur combinaison syntaxique. Or, les expressions citées semblent transgesser ce principe :

(1) « La Terre est ronde » compte exactement quatre mots.

La citation de ce premier exemple désigne une expression française, et cette désignation ne peut pas être calculée à partir de la désignation du sujet « la Terre » et du prédicat « est ronde ». Par conséquent, la désignation des constituants de la phrase encapsulée ne contribue pas à la valeur sémantique de (1). La théorie avancée par Davidson rend justice précisément à cette propriété logique des citations.

En ce qui concerne l'implémentation de la théorie démonstrative, la forme logique de (1) peut être approximée ainsi :

(2) La Terre est ronde. Ceci compte exactement quatre mots.

Le démonstratif est libre de choisir sa désignation dans le contexte. Pour qu'il réfère à la phrase donnée auparavant, il suffit de lui associer une démonstration, i.e. un acte ostensif de la part du locuteur, qui pointe vers cette phrase ou fait d'elle l'objet le plus saillant du contexte.

Dans le dix cours d'où provient le corpus présenté ci-dessous, le conférencier utilise parfois une construction tout-à-fait congruente avec les prédictions (et même avec la lettre) de la théorie démonstrative :

(3) « Comprendre l'autre », ça peut signifier plusieurs choses.

La présence du pronom sera donc l'un des points d'intérêt de cette étude de cas. Un autre, peut-être plus important, sera la manière de réaliser la démonstration responsable de la référence correcte, métalinguistique, du démonstratif.

La notion de démonstration dans les recherches en citation est quand-même issue d'une toute autre direction que celle représentée par Davidson. On peut retracer l'idée que la citation implique une

présentation ostensive d'un objet linguistique, dont les traits sont mis en avant-plan pour signaler que cet objet doit servir en étalage, non pas en usage, dans un autre travail célèbre, signé par Clark & Gerrig (1990).

Ces deux auteurs documentent le prototype des actions que les êtres humains accomplissent avec un propos démonstratif, afin de dépeindre (par opposition à décrire) un événement, une entité, un comportement, etc. Les démonstrations, au sens de Clark & Gerrig, dépeignent leurs référents de manière sélective, se fondant sur ces propriétés retenues comme pertinentes pour le propos central du démonstrateur. Outre ces aspects directement liés à la représentation du référent, une démonstration comporte des aspects de soutien (non-représentationnels, mais nécessaires pour la réussite de l'acte démonstratif), d'annotation (ajoutés comme commentaires sur ce qui est démontré) et accidentels. Selon Clark & Gerrig, les citations sont des démonstrations qui portent sur le langage.

L'une des prédictions remarquables qu'on pourrait formuler à partir de cette théorie est que deux citations identiques en surface seront en réalité deux démonstrations différentes si la distribution des aspects représentationnels, d'un côté, et accessoires, de l'autre, diffère. Dans ce cas, c'est cette distribution qui joue le rôle de variable contextuelle et on s'attend à ce que les choix de focalisation du locuteur qui cite en dépendent. On s'attend, notamment, à ce que les aspects représentationnels soient promus au premier plan prosodique et que les aspects accessoires (de soutien, d'annotation, accidentels) soient rangés en arrière-plan.

Pour une exposition plus accessible, on utilisera en outre la terminologie introduite par Recanati (2001), qui emploie la triplette étaler (angl. *display*) – démontrer (angl. *demonstrate*) – dépeindre (angl. *depict*). D'après Recanati, une citation à la fois présente ou étale l'occurrence linguistique, démontre (i.e. exemplifie) un ensemble de propriétés ou le type instancié par l'occurrence, et dépeint une cible. Cette dernière peut être soit distale, si le locuteur qui cite désire faire référence à une autre (préalable ou potentielle) instantiation du type ou des propriétés démontrées, soit proximale, si le locuteur fait référence au type même de l'occurrence étalée.

1.2. Variétés citationnelles et apport de la prosodie

En ce qui concerne la typologie des citations, on adopte les classes discernées par Cappelen & Lepore (2007), malgré l'hétérogénéité manifeste des critères (qui d'ailleurs ne sont nulle part explicités). La cible proximale est la caractéristique des citations dites *pures*, à

l'opposition des types *directe* et *mixte*. Ainsi, les citations des exemples (1) et (3) ci-dessus comptent comme pures, tandis que les suivantes seront classées comme directes :

- (4) Il dit, « La Terre est ronde ».
- (5) Sa réponse fut, « Comprendre l'autre ! ».

Au plan sémantique, on dit que les expressions en citation pure sont mentionnées, alors que les expressions en citation directe et mixte sont à la fois mentionnées et utilisées pour désigner ce qu'elles désignent habituellement.

La différence entre citation directe et mixte est de nature syntaxique. La première est sélectionnée en tant que proposition, même si reconstituée, comme c'est le cas en (5). La deuxième est sélectionnée à un niveau sous-propositionnel (angl. *subclausal*) et, par conséquent, sa liberté syntaxique est plus grande. Avec la métaphore adroite d'Auchlin & Grobet (2006), une citation mixte est un îlot de discours direct, syntaxiquement intégré dans son nouvel environnement linguistique. L'intégration se fait en l'absence des *verba dicendi* ou dans les compléments au style indirect de ces derniers :

- (6) Il dit que la Terre « est ronde, bien plus qu'elle n'est carrée ».

Il existe, finalement, un quatrième type de citation, dont le but est de signaler l'application impropre ou extravagante d'un terme. Les guillemets fonctionnent dans ces cas comme marques d'excuse plutôt que de citation, visant à disculper l'inadéquation. Cet usage est une variété de modalisation autonymique du dire, cf. Authier-Revuz (1995), engendrée par la non-coïncidence entre la désignation habituelle du mot utilisé et la chose mentionnée par ce mot dans le discours. En anglais, ce type de citation s'appelle *scare quoting*, vu que les guillemets y témoignent de la crainte d'être mal compris et servent de précaution contre le dissensément de l'auditoire. En voici un exemple qui provient du corpus oral :

- (7) Plus le dialogue avance, plus ses questions se font rhétoriques. Ce qui montre que le vieux « sauvage » sait exactement où il va.

Les quatre types tombent sous le concept de discours représenté (dorénavant DR), dont les interactions avec l'organisation phono-prosodique du discours formulé sont déjà circonscrites par Auchlin & Grobet (2006). Vis-à-vis du feuilletage polyphonique, la prosodie remplit, selon Auchlin & Grobet, trois fonctions distinctes.

D'abord, elle assiste l'identification des bornes d'ouverture et de clôture d'une citation (ou du DR). Le plus souvent, les traits interprétables comme équivalent auditif des guillemets sont une

interruption perceptible de la phonation, suivie d'une attaque haute (pour la marque gauche) et un contour descendant, mené d'habitude jusqu'au registre infra-bas (pour la marque droite). Deuxièmement, les choix prosodiques portent des indices sur l'attitude du locuteur à propos du contenu de la citation (adhésion, prise en compte, rejet, etc.). Par exemple, la compression de l'espace tonal sur l'énonciation du matériel cité, corroborée avec un timbre perçu comme plus sombre ou sourd, peut communiquer la mésentente du locuteur qui cite (voir Auchlin & Grobet (2006, 96) pour détails). Troisièmement, des particularités phono-prosodiques peuvent être employées non seulement pour évaluer l'énoncé cible, mais aussi pour caractériser ou évoquer la présence de la source énonciative (voir aussi Pršir ici-même).

Si l'on essaie de connecter ces trois fonctions (bornage, évaluation, caractérisation) à la théorie des démonstrations, un quatrième rôle se dégage pour la prosodie. La fonction de bornage range les balises de début et fin de la représentation démonstrative. La fonction évaluative est responsable pour les aspects d'annotation. En ce qui concerne la troisième fonction, elle est évidemment liée aux aspects représentationnels de la démonstration. Mais elle en ajoute un niveau démonstratif supplémentaire, puisque la cible n'est plus un énoncé, mais une personne – et le type démontré n'est plus identifié par des propriétés linguistiques, mais (généralement) humaines.

Ceci est encore plus évident dans l'exemple donné par Auchlin & Grobet pour illustrer la fonction de caractérisation (exemple (21) dans le texte original) :

- (8) Oskawawa est un énorme hippopotame ; Iskiwiwi est un tout petit indien. (...)

La fille qui raconte l'histoire d'Oskawawa et Iskiwiwi prononce la première proposition de (8) sur l'intervalle le plus grave qui lui est accessible, d'une manière ralentie, pour ainsi dépeindre un personnage massif et lent, comme les hippopotames devraient sans doute être. Pareillement pour la dernière partie : voix aiguë et *allegretto*, donc personnage mignon et agile. Le deuxième niveau de la représentation remplace ici complètement le premier, puisque le discours direct (ou même indirect, d'ailleurs) en fait défaut.

1.3. Hypothèses et objectifs

Puisque cet article présente les résultats d'une étude de cas, il faut rappeler que la valeur de ce type de travail réside tout d'abord en la génération d'hypothèses et questions de recherche. Toutefois, les sections précédentes ont déjà mis en évidence les quelques principes

et conjectures qui seront soumis à la vérification.

On se propose donc de : (i) décrire l'éventail des équivalents auditifs des marques de la citation ; (ii) explorer la présence et mission des pronoms démonstratifs et des stratégies prosodiques d'ostension en contexte citationnel ; (iii) examiner les corrélations de ces stratégies avec la répartition des aspects représentationnels et accessoires d'une citation ; (iv) illustrer le glissement des niveaux de démonstration selon le critère du type instancié ; (v) prospecter l'interaction des phénomènes citationnels avec la structure informationnelle (dorénavant SI) des énoncés ou des actes textuels.

Par SI on entend, cf. Rizzi (1997), la division dynamique entre information d'ancre (topique ou présupposition) et information nouvelle (propos ou focus) donnée par un énoncé. Ce dernier objectif (v), suggéré déjà par Potts (2007, 426), est motivé d'un côté par la coïncidence partielle entre les dites stratégies d'ostension et la prosodie de la focalisation. D'un autre côté, il est rattaché à une interprétation particulière de la théorie démonstrative, sur laquelle on reviendra au moment opportun.

2. Méthodes d'investigation et de transcription

L'analyse prosodique des discours est centrée sur le comportement de la courbe d'intensité et de fréquence fondamentale (dorénavant F0), ainsi que sur les aspects temporels (durée des syllabes, taux d'articulation, ponctuation par des pauses). Ces paramètres physiques sont exploités par les locuteurs en trois directions, suivant les trois codes biologiques discernés par Gussenhoven (2002).

Le *code de fréquence* prévoit que les registres graves expriment l'affirmation, l'assurance, la dominance, la masculinité, tandis que les registres aigus expriment l'interrogation, l'insécurité ou la politesse, la soumission, la féminité. Ce code est souvent grammaticalisé comme un contour ascendant pour les questions à réponse oui/non et un contour descendant pour les déclarations.

Selon le *code d'effort*, le travail articulatoire est proportionnel à l'importance donnée par le locuteur à la séquence prononcée. Par exemple, un rehaussement fort immédiatement suivi par une chute abrupte de la valeur de F0 est perçu, en plusieurs langues européennes, comme une stratégie de focalisation. Cette perception est liée à la reconnaissance de l'effort investi pour produire, sur un intervalle extrêmement étroit, une variation mélodique dont l'amplitude est considérable.

Le *code de production* exploite le fait que l'articulation se produit sur

les mouvements expiratoires et, par conséquent, les cibles hautes seront naturellement rabaissées avec la progression du discours. Ce phénomène de rabaissement progressif est connu sous le nom de déclinaison tonale. Si, après un ton conclusif, le locuteur atteint des cibles dont la hauteur dépasse celle prévue par la pente descendante des tons aigus (donc si le locuteur enfreint la ligne de déclinaison), il est probable que son intention est d'introduire un nouveau thème ou de commencer un nouveau paragraphe oral. La réinitialisation du paramètre F0, généralement accompagnée par une élévation soudaine de l'intensité, sera transcrise par une flèche vers le haut, ainsi : ↑.

Toutes les analyses menées ici adoptent le modèle à quatre niveaux proposé, pour l'intonation du français, par Mertens (2008). Selon ce modèle, les syllabes sont perçues comme constituant des cibles graves (notées B pour *bas*), aiguës (notées H pour *haut*), infra-graves (transcrites B-), ou suraiguës (transcrites H+), relativement à la tessiture individuelle de chaque locuteur (i.e. de la portée des cibles atteintes sans effort particulier) et aux syllabes voisines.

Les cibles aiguës et suraiguës comptent, généralement, comme des frontières majeures ; les cibles basses sont des frontières mineures. L'infra-grave est le domaine des frontières maximales (fin de phrase, mais aussi utilisées pour des effets d'emphase). Les syllabes finales sont doublement marquées, une fois pour chaque more (HH+, HB-, BB, etc.). Cette technique rend compte de manière simple des propriétés mélodiques de ces syllabes (contour ascendant, descendant ou plat). La différence conventionnelle entre deux divisions de fréquence consécutives (B- < B < H < H+) est de cinq demi-tons (dorénavant st). Les variations perçues ou mesurées qui sont inférieures à ce seuil seront transcrisées comme des accordages différents sur la même division, ainsi : /B (un ton plus haut que son voisin grave, mais moins de 5 st plus haut), \H (un ton plus bas que son voisin aigu, mais moins de 5 st plus bas), etc. Les syllabes non accentuées seront notées par des minuscules; quand elles succèdent au dernier accent final, on les appelle l'appendice de la phrase.

Les accents qui frappent les syllabes finales agissent comme têtes des syntagmes intonatifs. Ces derniers peuvent être regroupés en paquets, selon leur puissance mélodique, établie par la règle suivante : ce qui est plus haut est plus fort, à l'exception de l'infra-grave, qui est le plus fort. Autrement dit, une frontière aiguë subordonnera tout ce qui se trouve à sa gauche, jusqu'à ce qu'elle touche à une cible encore plus aiguë qu'elle. Cette procédure s'applique également aux phénomènes de surbrillance par des arcs accentuels, qui sont ouverts par un accent d'emphase sur la syllabe initiale d'un mot et clos par

une cible dont la hauteur compte comme plus forte que celle de l'accent initial².

Pour l'étude présentée ici, aucune attention (et aucune transcription) ne sera investie dans les frontières mineures ou hors de propos. Uniquement les majeures seront signalées, ainsi que celles relevant des passages cités ou d'autres phénomènes de mention. Les pauses objectives seront notées par le symbole dièse (#) si leur durée est de 0.2 secondes minimum ; les pauses subjectives nettes, réalisées par des allongements, cf. Rossi (1999, 208), seront transcris par deux points (:) ou, si nécessaire, (:); les pauses pleines ou hésitations seront rendues comme *euh* ou *heu*. Les phrases incidentes, dont la caractéristique principale est l'abaissement de l'intensité et la réduction perceptible de l'agitation mélodique, seront encadrées par des flèches doubles (↓...↑). Finalement, les prises de souffle seront indiquées par le signe arobase (@).

Afin de faciliter la lecture, les extraits sont d'abord introduits avec la ponctuation standard ; la transcription prosodique, plus fidèle, en suit. Un troisième mode de présentation est disponible, sous la forme d'un prosogramme – un modèle visuel de la séquence analysée, utile grâce à la représentation stylisée de la courbe de fréquence (ligne polygonale épaisse, qui accompagne fidèlement la courbe réelle). Les deux autres courbes jumelles représentent l'intensité matérielle et l'intensité perçue par l'oreille humaine (angl. *loudness*). On reconnaît la première par la vacillation généralement plus prononcée. Ces représentations sont montrées sur l'axe temporel (3 secondes par cadre) et doublées par deux couches linguistiques : l'une pour les syllabes (en caractères SAMPA), l'autre pour les mots. L'axe des ordonnées montre le calibrage des valeurs de F0 en demi-tons ; deux pointillés consécutifs sont séparés par 2 st.

Les prosogrammes sont générés à l'aide d'un script créé par Mertens (2004 ; version utilisée : 08/11/2009) pour le logiciel *Praat*, développé par Boersma & Weenink (2010 ; version utilisée : 5.1.34). Comme prévu par l'auteur, les prosogrammes aident à minimiser la

² Quand il n'existe aucune cible de clôture, on peut dire que l'accent initial disperse graduellement sa force, cf. Simon (2006, 299). D'un autre côté, Astésano et al. (2002) plaident pour une différence essentielle entre les accents initiaux, dont l'existence est due à des raisons rythmiques, et les accents d'emphase véritables, dont la position est également initiale mais la motivation est essentiellement pragmatique. Par opposition aux premiers, les accents d'emphase sont informatifs et intentionnels. On pourrait faire ici l'hypothèse d'une interdépendance des proéminences initiales dont le dessein est emphatique et la présence d'une clôture réalisée au moyen d'une frontière plus puissante.

contribution subjective du linguiste et facilitent la visualisation des propriétés empiriques vérifiables d'une énonciation. L'annotation, la phonétisation, et l'alignement des syllabes au son ont été accomplis à l'aide du logiciel *EasyAlign*, conçu par Goldman (2010; version utilisée: 7 juin 2010).

3. Présentation des données

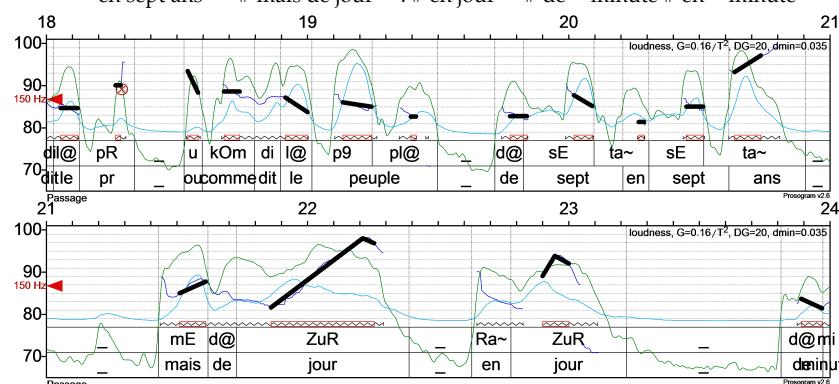
3.1. Citations directes

Cette section présente quatre épisodes de discours direct et leurs propriétés acoustiques.

La première citation qu'on examine, transcrrite en (9), est laborieusement ponctuée (les pauses sont omniprésentes). Le décrochage par rapport à la phrase qui l'introduit est signalé par l'amplification des excursions tonales, dont l'effet le plus spectaculaire est visible sur le prosogramme. Il s'agit de deux glissandos de sens contraire serrés dans un intervalle de 1 seconde (B/H à HB- sur « de jour en jour »). Étant donné l'effort étendu investi dans l'articulation de la phrase citée, on pourrait dire que (9) est un modèle de focalisation globale de la citation.

(9) a. Montaigne dira, dans l'essai *Du repentir* (essai III, 2) : « Je ne peins pas l'être, je peins le passage. Non un passage d'âge en autre ou, comme dit le peuple, de sept en sept ans, mais de jour en jour ; de minute en minute. »

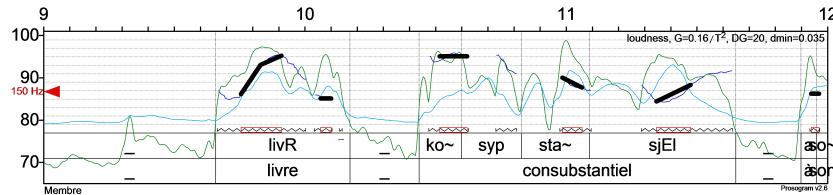
b. Montaigne heu dira^{/BB} # dans l'essai Du repentir^{H/H} # essai trois deux^{B/H} # je ne peins pas l'être^{\BH} # je peins # le /^Bpassage^{B-B-} # non # un passage # d'âge^{HB} # en autre^{H/H} # ou comme dit le pr ou comme dit le peuple^{BB} # de sept en sept ans^{H/H} # mais de jour^{B/H}. # en jour^{HB-} # de ^Hminute # en ^{\H}minute^{B-B-}



Dans le deuxième épisode (10), qui est également une illustration du focus global, la ponctuation est renforcée par la présence des accents d'insistance : ^Bm'a fait^{B-B-}, ^Hconsubstantiel, ^{\H}occupation,

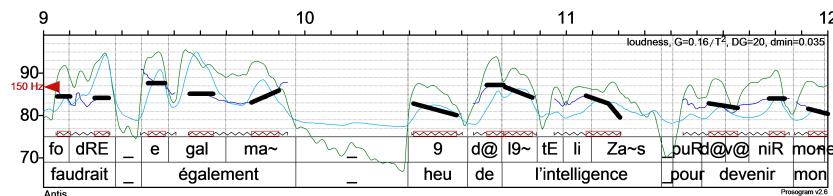
\Hmembre. L'objet direct du verbe *dicendi* est cette fois le pronom démonstratif « ceci » (non pas la phrase citée) et l'on peut déjà remarquer que l'explicitation du pronom serait parfaitement acceptable dans l'exemple précédent (9).

- (10) a. Montaigne dit ceci, donc dans l'essai *Du Démentir* (II, 18) : « Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre m'a fait ; livre consubstantiel à son auteur ; d'une occupation propre (c'est-à-dire qui ne s'occupe que de moi) ; membre de ma vie. »
- b. Montaigne dit^{BB} ceci^{H/H} # donc dans l'essai *Du démentir*^{H/H} deux dix huit^{B/H} # je n'ai pas plus: fait mon livre^{BH} que mon livre /^Bm'a fait^{B-B-} # livre #^Hconsubstantiel # à son auteur^{B-B-} # d'une^Hoccupation # propre^{B-B-} # c'est-à-dire^{BB} # qui ne s'occupe que de moi^{B-B-} # \Hmem:bre de ma vie^{B-B-}



Par contre, l'introduction d'un démonstratif comme objet direct des verbes « dire » dans l'exemple (11) paraît moins admissible.

- (11) a. Enfin, en disant « Achète-toi une tablette neuve, un livre neuf » et cætera, ce qu'Antisthène dit à celui qui veut devenir son élève, c'est « Il te faudrait également de l'intelligence pour devenir mon élève ».
- b. fin en disant^{HH} achète-toi^{H\H} # une tablette neuve un livre neuf et cætera^{BH} # ce qu'Antisthène dit^{HH} # à celui qui veut devenir son élève^{BH} # c'est^{/BH:} # heu il te faut il te faudrait^H également # euh de l'intelligence^{B-B-} b-pour devenir mon élève^{b-}

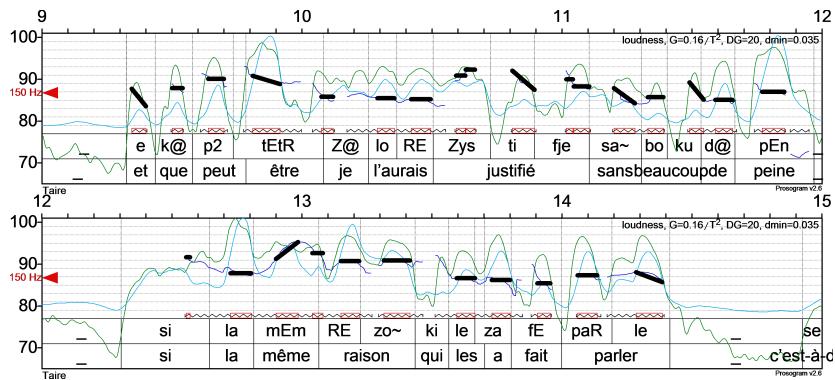


Le prosogramme ci-dessus relève l'arc prosodique qui marque l'expression « également de l'intelligence » comme centre focal de la citation. La borne gauche est réalisée par l'attaque haute, le pic double de l'intensité, et la pause après « faudrait » (qui est pratiquement négligeable, mais a été détectée par *EasyAlign*). La clôture de l'arc se fait par la frontière maximale B-B-, qui intervient avant la complétion de la phrase citée ; celle-ci continue avec l'appendice atone « pour devenir mon élève ».

Le dernier exemple de cette section (12) contient aussi un focus

étroit, ayant portée sur un constituant seulement, non pas sur la citation entière. Il s'agit du sujet du conditionnel « si la même raison qui les a fait parler (...) ».

- (12) a. Et il rappelle que tout cela s'est opéré sous une contrainte politique. Lorsqu'il dit « et que peut-être je l'aurais justifié sans beaucoup de peine, si la même raison qui les a fait parler (c'est-à-dire la demande de Richelieu) ne m'avait obligé à me taire », c'est à ce contexte de l'intervention du politique dans le champ de la littérature qu'il fait allusion.
- b. lorsqu'il dit^{B/H} # et que peut-être je l'aurais^H justifié sans beaucoup de peine^{BB} # ↑ si la^H même raison qui les a fait parler^{BB} # c'est-à-dire^{BB} la demande de Richelieu^{\HB} # ne m'avait obligé à me taire^{BB} # mh c'est à ce contexte d'intervention du politique^{BB} # dans le champ de la littérature^{\HH} # qu'il fait heu /B-allusion^{B-B}



Cette séquence est bornée à gauche et à droite par des pauses (0.3 et 0.5 secondes respectivement), qui sont d'ailleurs rares par rapport aux exemples (9) et (10). Le focus est annoncé par la montée soudaine de l'intensité sur « *peine* » (qui ne saurait avoir une autre fonction que celle de héraut), la pause de 0.3 secondes, et l'attaque étonnante de la syllabe « *si* » (durée de la consonne uniquement : 0.25 secondes)³. La valeur rehaussée de l'intensité et la durée relativement longue des syllabes se propage sur le syntagme « *la même raison* », dont l'importance est aussi signalée par accent initial (pic de l'intensité sur l'article et proéminence tonale ^H*même*). Ceci est donc un focus d'insistance.

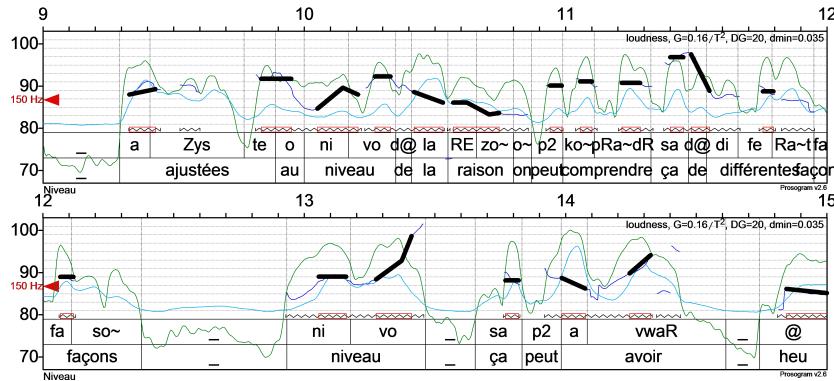
³ Selon Astésano et al. (2002), la proportion attaque : rime est deux fois plus grande pour l'accent d'emphase que pour l'accent initial lié à des raisons rythmiques. Cf. aussi Rossi (1999, 126) : « l'allongement de la syllabe sous AF [l'accent de focalisation] e[st] dû à l'allongement de la ou des consonnes initiales, en aucun cas de la voyelle ».

3.2. Citations pures

On continue la présentation avec un lot de trois citations pures, dont la propriété essentielle est d'élever la densité métalinguistique – cf. Rey-Debove (1978) – du contexte.

La première (13) est issue de la discussion d'un passage provenant du *Discours de la méthode*. La série d'emphases initiales (/^Blorsque < /^Hajustées < /^Bniveau), encore mises en relief par les pauses qui les précèdent, annonce le découpage des reprises à venir.

- (13) a. Regardez ligne dix environ : « lorsque je les aurais ajustées au niveau de la raison ». « Ajustées au niveau de la raison » – on peut comprendre ça de différentes façons. « Niveau », ça peut avoir un sens très concret...
 b. regardez /^{BB} heu ligne dix environ^{BH} # # /^Blorsque je les aurais # /^Hajustées # au /^Bniveau de la raison^{B-B-} # # # # /^Bajustées au niveau de la raison^{B-B-} on peut comprendre ça^{HH} de différentes façons^{BB} # # /^Bniveau^{BH+} # ça peut avoir # heu un sens très très concret^{HH}



Les reprises éliminent progressivement les aspects de soutien de la démonstration et, comme un zoom en avant, aboutissent à une image du seul mot pertinent pour le commentaire du conférencier (« niveau »).

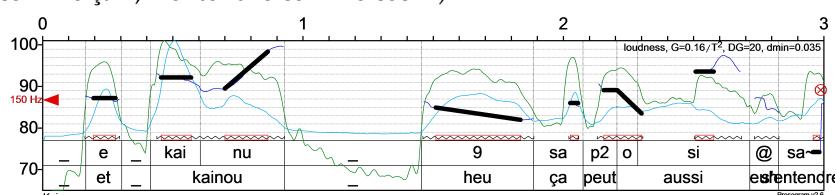
Comme dans l'exemple (3) ci-dessus, les référents des citations pures dans cet extrait sont ressaisis par des pronoms démonstratifs. On note la différence tonale entre les deux pronoms, ainsi que les bornes différentes (donc guillemets fermants) sur lesquelles les démonstratifs s'enchâînent. L'un est réalisé lui-même comme une frontière majeure (HH), et la proposition dont il fait partie s'accroche sans pause à une cible B-B- (sur « raison »), qui est motivée par la position du mot dans le passage original (à la fin de la phrase). L'autre n'induit aucune frontière et intervient après un ton dynamique BH+ (sur le mot cité « niveau ») et une pause de 0.2 secondes. On reconnaît

dans cette combinaison prosodique (glissando vers le haut + pause), raccordée à la structure syntaxique (dislocation d'un syntagme nominal et suppléance par un pronom tonique), les marques de la topicalisation. Plus exactement, on reconnaît la typologie du topique en suspension (angl. *hanging topic*, cf. Doetjes et al. (2002)).

Dans le deuxième exemple de cette section, la citation pure est toujours utilisée pour donner les deux sens associés à une seule forme phonétique. Le démonstratif comme pronom suppléant pour cette forme apparaît deux fois, bien que le contexte soit déjà fort marqué comme métalinguistique (il est question du dire et des termes) et que l'expression discutée provienne d'une autre langue (donc elle est forcément en mention).

- (14) a. « Neuf » (au génitif dans la phrase grecque) se dit *kainou*, ce que vous pouvez transcrire comme ça <il écrit au tableau>; donc Antisthène répète trois fois le terme *kainou* (« neuf ») – et *kainou*, ça peut aussi s'entendre comme ceci, en deux mots <il les sépare au tableau>, et là *kai nou*, ça signifie « et aussi de l'intelligence ».
- b. *neuf^{B/H}* au génitif dans la phrase grecque^{/BH} se dit # ^B*kainou^{B/H}* # ce que vous pouvez transcrire comme *ça^{H/H}* <...> donc *Antisthène^{/BB}* *Antisthène^{/Bb}* # euh # répète /^Btrois fois le terme ^B*kainou^{B/H}* # *neuf^{B/H}* # *mh* # et ^H*kainou^{B/H}* ## heu ça peut aussi^{/HH}: s'entendre comme *ceci^{H/H}* en deux mots^{/BH+} <...> et ce et et là^{B/H} # ^B*kai nou^{B/H}* # et aussi de l'intelligence^{B-B-}

Les pronoms de topicalisation, chacun assisté par une démonstration de nature linguistique, surviennent à côté des pronoms démonstratifs dont la démonstration associée est un geste non-verbal (« transcrire comme ça », « entendre comme ceci »).



La troisième citation pure est la phrase conclusive d'un passage du *Traité des reliques*. La borne gauche de la citation est un hiatus d'articulation de presque 1 seconde au total (particule « mh » incluse). La phrase citée est mise en surbrillance par une sorte de décomposition temporelle, affermée par les accents initiaux : la combinaison des pauses est des attaques sur pratiquement chaque mot crée un effet de liste plutôt que l'image auditive d'un objet syntaxique structuré.

- (15) a. À moins d'une impensable monstruosité du Christ – Dieu me pardonne – il y a forcément, il y a forcément supercherie. « Ainsi, voilà une fausseté toute manifeste. » Cela sonne comme une sorte de c.q.f.d. au terme d'une

démonstration mathématique.

b. à moins d'une impensable monstruosité du Christ^{/HH} Dieu me pardonne^{\HH}
il y a forcément il y a forcément^{B\H} /^Bsupercherie^{B-B-} ## mh # \H ainsi^{/BH} #
^{/B}voilà^{BB} # une /^Bfausseté^{B/B} # \H toute manifeste^{B-B-} # cela sonne^{HH} comme une
sorte de # c.q.f.d.^{H/H} # heu au terme de d'une démonstration^{B\H} heu
^Bmathématique^{B-B-}

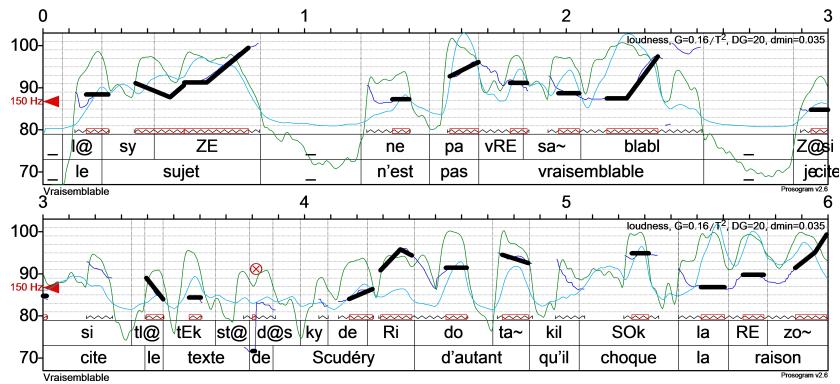
La borne droite est une frontière maximale (manifeste^{B-B-}), dont la motivation est identique à celle de l'exemple (13). Néanmoins, étant donné que les frontières de la citation vont, généralement, prévaloir sur les contraintes prosodiques du discours formulé, on pourrait traiter le ton B-B- comme un cas d'enjambement. La citation serait, dans ces conditions, recruté comme topique de la phrase suivante, qui débute par le démonstratif « cela ».

3.3. Citations mixtes et de distanciation

On achève la présentation des données avec deux citations mixtes, suivies de deux épisodes de *scare quoting*.

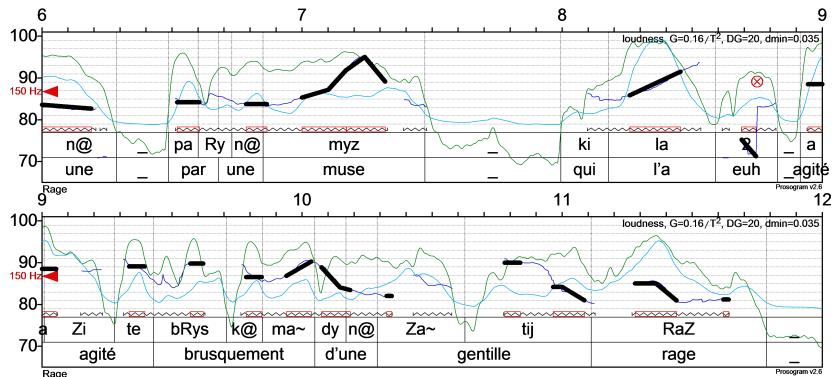
La première phrase de l'extrait (16) relève entièrement du DR – étant la position de Georges de Scudéry qui y est jouée – et la citation est entamée (si l'on juge selon le texte original) avant son annonce explicite (« je cite... »). Qui plus est, les balises de citation semblent être repoussées vers la droite une deuxième fois. Comme en témoigne le double pic de l'intensité, c'est l'accent d'emphase (^Bla raison^{\HH}) qui marque le début de la formule véritablement revêtue de l'aspect représentationnel. La frontière maximale qui congédie cette formule (mœurs^{B-B-}) correspond non pas à l'organisation du passage cité (où la phrase continue), mais à celle du discours du conférencier. Ceci met en évidence la puissance frontalière de l'infra-grave et, d'un autre côté, le fait que l'intégration des citations mixtes dans le discours formulé se fait aussi bien par la prosodie que par la syntaxe.

- (16) a. Le sujet n'est pas vraisemblable, je cite le texte de Scudéry, « d'autant qu'il choque la raison et les bonnes mœurs » – formule qui m'intéresse : « d'autant qu'il choque la raison et les bonnes mœurs ».
- b. le sujet^{/BH} # n'est pas vraisemblable^{B/H} ¶je cite le texte de Scudéry^{\HH} ¶
d'autant qu'il choque ^Bla raison^{HH+} # \H et les bonnes mœurs^{B-B-} ¶formule qui
m'intéresse^{B-B-} ¶ d'autant qu'il choque# /^Bla raison^{\HH} #et les bonnes mœurs^{B-B-}



Dans l'exemple (17), la marque objective de la citation est réalisée par deux éléments entièrement inopportun du point de vue syntaxique : le glissando BH sur l'auxiliaire et la pause triple (subjective, par allongement de la syllabe précédente, objective, de 0.1 secondes, et pleine, par la particule d'hésitation « euh ») entre ce dernier et le participe passé « agité ». Cette disposition est assez étonnante, puisque la prédiction syntaxique est qu'auxiliaire et participe passé composent un seul groupe intonatif.

- (17) a. Il nous dit qu'il a été, qu'il a été inspiré par une muse qui l'a « agité brusquement d'une gentille rage ». Le terme peut peut-être vous étonner ; il renvoie à la théorie de ce qu'on appelle la « fureur poétique ».
 b. il nous dit^{VHH} # qu'il a été^{VHH} # heu qu'il a été^Hinspiré^{VHH} ## par une^{BB} # par une muse^{BH} ## qui l'a^{BH} # /^Bagité brusquement d'une: ^Bgentille rage^{B-B-} # le terme peut peut-être vous vous étonner^{B-B-} # il renvoie # à la théorie de ce qu'on appelle la^Hfureur poétique

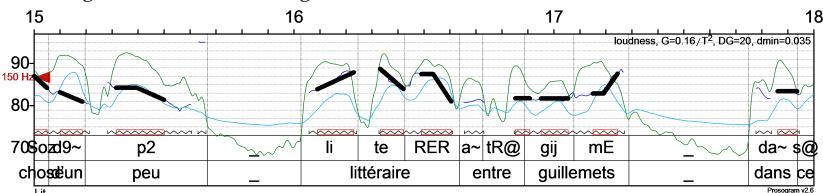


Que le vrai focus de la citation est une séquence encore plus étroite

est attesté par un écart temporel, visible sur le prosogramme ci-dessus. Il s'agit de la durée des syllabes « gentille rage », relative à la durée des syllabes dans le reste du matériel cité ; les attaques sont également longues, comme présagé pour un contexte d'emphase.

On se tourne, finalement, vers le quatrième type de citation, par lequel le locuteur indique sa distance vis-à-vis de la justesse des mots qu'il emploie. A la différence immédiatement saisissable des autres types, avec *scare quoting* les guillemets sont eux-mêmes en mention (ou à la fois en usage et en mention) :

- (18) a. Le texte-là que nous allons lire, le texte numéro trois, est évidemment extrêmement célèbre, c'est un des grands moments de la philosophie occidentale. Et vous allez voir qu'il y a quelque chose d'un peu « littéraire » dans ce grand moment.
- b. et vous allez voir qu'il y a quelque chose d'un peu^{BH}: # ^Hlittéraire^{HB} entre guillemets^{BH} # dans ce grand moment^{B-B}.



- (19) a. Plus le dialogue avance, plus ses questions – vous l'aurez peut-être remarqué – se font rhétoriques (c'est-à-dire qu'elles contiennent, elles impliquent leurs propres réponses). Ce qui montre que le vieux « sauvage » sait exactement où il va.
- b. ce qui montre que le: heu vieux: euh sauvage^{HB} entre guillemets^{B/H} sait exactement^{B\H} # où^{HH} # il va^{B-B}.

La formule de précaution « entre guillemets » est en collocation avec d'autres figures de mitigation. Celles-ci peuvent être lexicales (« une sorte de [manifeste] », « une sorte de petite [mission] », « un peu [littéraire] », etc.), mais aussi prosodiques (hésitations, allongements des syllabes qui précédent l'expression *non grata* et donc citée, etc.), comme c'est le cas en (19). Toutes ces marques de la réticence agissent comme des procrastinateurs au niveau sémantique, mais aussi prosodique ; c'est-à-dire qu'elles ont un effet précis sur la prosodie.

Selon Gussenhoven (2002), on a tendance à percevoir un pic de mélodie différé comme plus élevé qu'il ne l'est vraiment (donc physiquement). Cela veut dire que, par exemple, le glissando focal dans le dernier extrait (sauvage^{HB}) sera perçu comme plus proéminent qu'il ne l'est en réalité. La raison pour laquelle une telle perception grandissante compte est la suivante. Dans les deux exemples

présentés ici (18) et (19), le mot cité porte un contour de focus (HB) ; mais il existe dans le corpus complet des épisodes où le contour est tout simplement continuatif (e.g. *se doter d'une sorte de /^Bmanifeste^{B\H} entre guillemets^{\BH}*; donc une sorte de petite ^Hmission^{HH} entre guillemets^{B\H} # *genevoise^{BH}*). La prédiction que l'on pourrait faire est que plus le mot utilisé est inadéquat, plus de probabilité il y a qu'il soit focalisé (donc porteur du ton HB).

4. Discussion des patterns présentés

Pour mieux enchaîner sur la section précédente, on commence avec le dernier lot de quatre citations. Il faudrait d'abord expliquer le choix de regrouper les citations mixtes et de distanciation sous le même titre (3.3). En théorie, on pourrait dire que les citations (appelons-les) préventives sont une sous-catégorie des citations mixtes, dont la particularité est qu'on cite les mots d'un locuteur potentiel, moins attentif ou attentionné, moins zélé ou moins informé que celui qui cite.

Toutefois, il existe une raison de divergence bien éloquente, qui pourrait peut-être justifier le traitement différent des deux types à l'oral. La cible de la démonstration dans le cas des citations préventives serait le comportement linguistique d'un tel locuteur. Mais l'intention de celui qui ajoute les guillemets n'est évidemment pas de dépeindre ce comportement pour en tirer des conclusions, y ajouter ses commentaires, etc. Le but de la démonstration est ainsi détourné de ses aspects représentationnels. C'est probablement là aussi le motif pour lequel certains auteurs, par exemple Davidson (1979) et Cappelen & Lepore (2007), traitent la catégorie *scare quoting* comme factice par rapport aux autres variétés citationnelles.

Quant aux deux illustrations de la citation mixte, la présence d'un focus interne, plus étroit que la portée des guillemets, suggère l'introduction d'un second niveau de démonstration. Alors que la coupure délimitée par les guillemets démontre le type linguistique instancié par la phrase citée, le constituant mis en surbrillance à l'intérieur de cette coupure démontre un type culturel ou littéraire particulier (ou, plus exactement, sert à ancrer le propos que le texte d'où la phrase est tirée démontre ce type). Le syntagme focalisé en (16) est représentationnel, on pourrait dire, par rapport au précepte qui veut que la vraisemblance soit bâtie de la raison (et des bonnes mœurs) ; pareillement pour (17) avec l'inspiration poétique et pour (12) avec la contrainte politique.

Pour les citations directes, on peut envisager une corrélation entre le focus global et la présence ou acceptabilité du pronom démonstratif

comme objet direct du verbe *dicendi*. Avec les citations à focus étroit, il est possible que le démonstratif soit repoussé parce que la cible de la démonstration n'est pas un objet linguistique (mais culturel). De toute façon, si le démonstratif (qu'il soit explicite ou implicite) fait défaut, la phrase citée doit être recrutée elle-même comme objet direct du verbe. Mais comme seule une subordonnée peut être sélectionnée comme complément, il résulte que la citation directe est en fait interprétée comme une phrase au style indirect, dont l'un des constituants (celui qui est focalisé) est en citation mixte.

Une autre hypothèse en découle. Admettons que les guillemets indiquent le fait qu'il y a quelque chose de plus à dire à propos de l'expression qu'ils entourent. Interpréter une citation directe comme une subordonnée à citation mixte équivaut alors à un rétrécissement de l'opacité à expliquer ou du plus de sens à rajouter. Un focus global laisse plusieurs possibilités ouvertes pour cet abornement. On s'attend donc à ce que, en règle générale, les citations *all-focus* précèdent le commentaire du locuteur qui cite, alors que les citations *narrow-focus* le succèdent. L'ordre citation + commentaire (explication) serait en collocation avec le focus global, tandis que l'ordre commentaire + citation (justificatif) serait en collocation avec le focus étroit.

Il est louable d'entendre les guillemets comme un dispositif sémantique qui indique une forme sur laquelle on vient de donner ou on va donner un commentaire, une forme dont on va introduire le sens ou un sens supplémentaire, etc. Cette interprétation s'applique également aux citations pures, étant de plus confirmée par le type de construction employé dans les trois exemples du corpus.

La présence du pronom démonstratif en (13), (14) et sans doute (15) fait ressortir, comme on a déjà montré, le dispositif de topicalisation. On peut comprendre le fait que ce genre d'exemple est attesté dans une langue naturelle comme preuve des mérites de la théorie démonstrative proposée par Davidson.

En outre, on peut revitaliser la théorie même et la rendre plus recevable, si l'on lit comme exigeant la topicalisation du matériel cité. On peut notamment la défendre contre l'objection éminemment formulée par Recanati (2001, 654) : « there would be a dangling singular term in all instances of open quotation – a singular term without a sentence frame in which to fit ». *Open quotation* désigne la citation qui n'est pas engagée comme syntagme nominal, comme par exemple le discours direct libre en (15). Si notre proposition néo-davidsonienne est viable, il ne s'agirait alors que d'un topique en suspension, à regagner dans la SI d'une phrase plus éloignée.

5. Conclusion

Selon nos hypothèses, il existe une corrélation entre la portée focale et la position de la citation dans la hiérarchie textuelle, aussi bien qu'une interdépendance du focus étroit et l'introduction d'un deuxième niveau de démonstration. Ces hypothèses mériteraient certainement d'être vérifiées sur un corpus plus généreux et peut-être plus représentatif, tout en variant les phonostyles. Le plus intéressant à documenter serait l'intégration prosodique et sémantique (i.e. topicale) du discours direct libre, comme c'était le cas des extraits (13) et (15) ci-dessus.

Bibliographie

- AUCHLIN A. & GROBET A. (2006), « Polyphonie et prosodie: contraintes et rendement de l'approche modulaire du discours », in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours (Recherches linguistiques 28)*, Université de Metz, 77-104.
- AUCHLIN A. & SIMON A. C. (2004), « Gabarits prosodiques, empathie(s) et attitudes », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 30, 181-206.
- AUTHIER-REVUZ J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- ASTÉSANO C. et al. (2002), « Functions of the French Initial Accent: a Preliminary Study », in Bel B. & Marlien I. (éds), *Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, Parole et langage / SProSIG.
- BOERSMA P. & WEENINK D. (2010), *Praat: doing phonetics by computer* (Version 5.1.43), disponible à l'adresse : <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>.
- CAPPELEN H. & LEPORE E. (2007), *Language Turned On Itself. The Semantics and Pragmatics of Metalinguistic Discourse*, New York, Oxford University Press.
- CLARK H. H. & GERRIG R. J. (1990), « Quotations as Demonstrations », *Language* 66, 764-805.
- DAVIDSON D. (1979), « Quotation », *Theory and Decision* 11, 27-40.
- DOETJES J. et al. (2002), « The Prosody of Left Detached Constituents in French », in Bel B. & Marlien I. (éds), *Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, Parole et langage / SProSIG.
- GARCÍA-CARPINTERO M. (1994), « Ostensive Signs: Against the Identity Theory of Quotation », *The Journal of Philosophy* 91, 253-264.
- GOLDMAN J.-P. (2010), *EasyAlign: a friendly automatic phonetic alignment tool under Praat*, disponible à l'adresse: <http://latlcui.unige.ch/phonetique/>.
- GUSSENHOVEN C. (2002), « Intonation and Interpretation: Phonetics and Phonology », in Bel B. & Marlien I. (éds), *Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, Parole et langage / SProSIG.
- HANSEN M.-B. (2000), « The Syntactic and Semiotic Status of Direct Quotes,

- with Reference to French », *Transactions of the Philological Society* 98, 281-322.
- MERTENS P. (2004), « The Prosogram: Semi-Automatic Transcription of Prosody Based on a Tonal Perception Model », in Bel B. & Marlien I. (éds), *Proceedings of Speech Prosody 2004*, Nara (Japan); logiciel disponible à l'adresse : <http://bach.arts.kuleuven.be/pmertens/prosogram/>.
- MERTENS P. (2008), « Syntaxe, prosodie et structure informationnelle : une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours », *Travaux de linguistique* 56, 87-124.
- POTTS C. (2007), « The dimensions of quotation », in Barker C. & Jacobson P. (éds), *Proceedings from the Workshop on Direct Compositionality*, Cambridge (MA), MIT Press, 405-431.
- PRŠIR T. (2012), « L'étude du discours représenté dans le cadre de l'intégration expérimentelle », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 30, 197-212.
- RECANATI F. (2001), « Open Quotation », *Mind* 110, 637-687.
- REIMER M. (1996), « Quotation marks: demonstratives or demonstrations? », *Analysis* 56, 131-141.
- REY-DEBOVE J. (1978), *Le Métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Le Robert.
- RIZZI L. (1997), « The fine structure of the left periphery », in Haegeman L. (éd.), *Elements of Grammar. Handbook of Generative Syntax*, Dordrecht, Kluwer, 281-337.
- ROSSI M. (1999), *L'intonation. Le système du français : description et modélisation*. Paris, Ophrys.
- ROULET E. et al. (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Peter Lang.
- SIMON A. C. (2004), *La structuration prosodique du discours en français. Une approche multidimensionnelle et expérimentelle*, Berne, Peter Lang.